

Date de publication : 30 août 2024

ÉDITION NATIONALE

Surveillance épidémiologique des noyades durant l'été 2024

Période du 01/06 au 21/08/2024

Santé publique France, en collaboration avec le Système national d'observation de la sécurité des activités nautiques (Snosan), met en œuvre, entre le 1^{er} juin et le 30 septembre, une surveillance épidémiologique des noyades en France (Hexagone et outre-mer). L'ensemble des noyades accidentelles prises en charge par une structure d'urgence ou suivies d'un décès sur le lieu de noyade est pris en compte.

Ce bulletin décrit les caractéristiques des victimes et certains éléments de circonstances de survenue de ces noyades enregistrées entre le 1^{er} juin et le 21 août 2024. Ces résultats permettront d'améliorer le pilotage des actions de prévention et de réglementation.

Points clés

- Entre le 16 juillet et le 15 août 2024, 576 noyades ont été recensées soit une augmentation de 41 % par rapport à la même période en 2023, en lien probable avec les périodes de fortes chaleurs qui se sont succédé, rendant ainsi les conditions de baignade très favorables¹. Pour ces deux quinzaines, on dénombre 146 noyades suivies de décès en 2024 contre 109 en 2023 (+34 %).
- Pour l'ensemble de la période, entre le 1^{er} juin et le 21 août 2024, 983 noyades ont eu lieu en France dont 268 suivies de décès (soit une proportion de noyades suivies de décès de 27 %). Ces chiffres sont stables en comparaison de ceux de 2023.
- Depuis le début de la période de surveillance de 2024, 52 % des noyades ont concerné des adultes, 32 % les moins de 6 ans, et 16 % les 6-17 ans. La proportion de noyades suivies de décès est plus importante chez les adultes (46 % vs 6 % chez les moins de 6 ans, 9 noyades suivies de décès sur 10 concernant des adultes). Les décès par noyade en cours d'eau/plan d'eau ont représenté la moitié des décès par noyade quel que soit l'âge ; pour les autres lieux, les décès par noyade chez les mineurs ont davantage eu lieu en piscine privée et chez les adultes en mer (environ le tiers des décès pour ces deux catégories d'âge).
- Le nombre de noyades et de décès reste élevé sur cette période. Les noyades concernent tous les âges et tous les lieux. Ces résultats soulignent la nécessité de poursuivre la prévention sur le risque de noyades à tous les âges, particulièrement pendant les périodes de fortes chaleurs et tant que les conditions de baignade resteront favorables.

1. Des tests du Chi² ont été réalisés pour toutes les comparaisons entre les données 2023 et 2024, les évolutions sont considérées comme statistiquement significatives au seuil de 5 %, pas d'évolution sinon.

Résultats généraux et comparaison des données temporelles entre 2023 et 2024

Entre le 1^{er} juin et le 21 août 2024, 983 noyades ont été recensées en France (Hexagone et outre-mer). Elles ont été suivies de 268 décès (27 %). Le nombre total de noyades recensées sur la période de surveillance en 2024 est resté stable par rapport à la même période en 2023. De même, la proportion de noyades suivies de décès (nombre de décès rapporté au nombre total de noyades) a été stable entre les deux années (25 % en 2023 et 27 % en 2024).

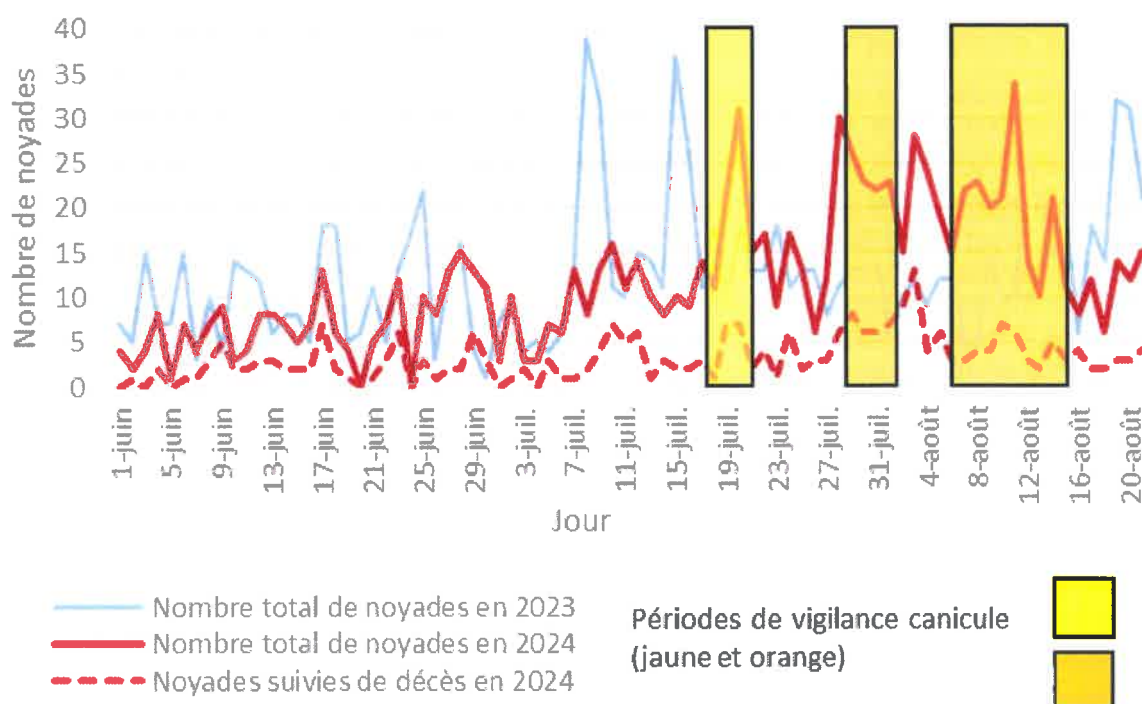
Depuis le 1^{er} juin 2024, le nombre quotidien de noyades a varié selon les périodes de vacances, les jours de la semaine et les épisodes de fortes chaleurs (Figure 1).

Au mois de juin 2024, les conditions climatiques n'ont globalement pas été favorables à la baignade avec une forte pluviométrie sur une large partie du territoire. Selon Météo-France, les températures de la première quinzaine ont été en dessous des normales saisonnières et au-dessus lors de la seconde quinzaine (la barre des 30 °C a été atteinte localement le 25 juin).

Au mois de juillet 2024, les conditions climatiques ont globalement été favorables à la baignade surtout dans la moitié sud du pays. La température moyenne a été supérieure à la normale de 0,6 °C à l'échelle nationale avec des températures en dessous des normales saisonnières lors de la première quinzaine et nettement au-dessus lors de la seconde quinzaine. La température a ainsi dépassé localement les 40 °C le 20 juillet pour la première fois de l'année en France (Météo-France a placé plusieurs départements en vigilance jaune canicule du 18 au 21 juillet 2024).

Fin juillet et début août 2024, deux vagues de chaleur se sont succédé. La première vague du 29 juillet au 2 août a été courte mais intense avec le franchissement du seuil des 40 °C localement pendant 4 des 5 jours dans le sud de la France. La deuxième vague, du 6 au 15 août, a été plus étendue avec des températures maximales comprises entre 35 et 40 °C sur une grande partie du pays. À partir du 15 août, des passages orageux localement violents ont traversé le pays provoquant une chute importante des températures.

Figure 1. Nombre total de noyades en 2023 et 2024 et noyades suivies de décès en 2024 par jour (N=2 020*), France, 1^{er} juin au 21 août, Santé publique France et Snosan



* Le nombre de 2 020 correspond au nombre total de noyades entre le 1^{er} juin et le 21 août pour les années 2023 et 2024.

Lors des mois de juin et juillet 2023, les températures ont été globalement élevées sur l'ensemble du territoire. Les pics de noyades constatés les 8 au 9 juillet et les 15 au 16 juillet 2023 correspondent respectivement au premier et deuxième week-end de vacances où les conditions climatiques ont été globalement favorables à la baignade sur l'ensemble du territoire, avec notamment une période de vigilance orange canicule du 8 au 24 juillet dans le pourtour méditerranéen et en Corse. Cela a été la même chose fin août 2023 avec un épisode tardif de fortes chaleurs du 17 au 24 août qui a concerné principalement le sud de la France.

L'analyse par mois et par quinzaine du nombre total de noyades entre 2023 et 2024 montre pour l'ensemble du mois de juin une diminution (-29 %), plus marquée sur la première quinzaine (-40 %) que sur la seconde (-21 %) (Tableau 1). Pour l'ensemble du mois de juillet, il n'existe pas de différence statistiquement significative entre 2023 et 2024. Cependant, si l'analyse s'effectue par quinzaine, on observe des différences. Lors de la première quinzaine de juillet, le nombre total de noyades est moins élevé en 2024 qu'en 2023 (-38 %). À l'inverse, lors de la seconde quinzaine de juillet, le nombre total de noyades est plus élevé en 2024 par rapport à 2023 (+24 %). Pour la première quinzaine du mois d'août, on observe une augmentation importante du nombre total de noyades entre 2023 et 2024 (+62 %). Ces différences pourraient s'expliquer par les différences dans les conditions climatiques entre 2023 et 2024.

Ainsi, pour la seconde quinzaine de juillet et la première d'août 2024, au moment où trois périodes de fortes chaleurs se sont succédé, 576 noyades ont été recensées soit une augmentation de 41 % par rapport à la même période en 2023.

Pour les noyades suivies de décès, les analyses par mois ou par quinzaine entre 2023 et 2024 ne font pas ressortir d'évolutions notables sauf pour la première quinzaine d'août avec une augmentation de 58 % (le nombre passant de 50 en 2023 à 79 en 2024) et plus globalement pour les deux quinzaines de fin juillet et début août, avec une augmentation de 34 % (le nombre passant de 109 en 2023 à 146 en 2024).

Tableau 1. Évolution du nombre total des noyades entre 2023 et 2024 par période (N=2 020), France, 1^{er} juin au 21 août, Santé publique France et Snosan

Période	2023	2024	Évolution entre 2023 et 2024*
Juin	290	205	Diminution (p<0,01)
Du 1 ^{er} au 15 juin	134	81	Diminution (p<0,01)
Du 16 au 30 juin	156	124	Diminution (p=0,05)
Juillet	440	411	Pas d'évolution
Du 1 ^{er} au 15 juillet	217	135	Diminution (p<0,01)
Du 16 au 31 juillet	223	276	Augmentation (p=0,02)
Août	307	367	Augmentation (p=0,02)
Du 1 ^{er} au 15 août	185	300	Augmentation (p<0,01)
Du 16 au 21 août	122	67	Diminution (p<0,01)
Total	1 037	983	Pas d'évolution

* Des tests du Chi² ont été réalisés pour toutes les comparaisons entre les données 2023 et 2024, les évolutions sont considérées comme statistiquement significatives au seuil de 5 %, pas d'évolution sinon.

Description des noyades

Noyades par âge en 2023 et 2024

Le nombre total de noyades et de noyades suivies de décès varie selon l'âge (Tableau 2) : en 2024, 32 % du total des noyades et 7 % des noyades suivies de décès ont concerné les moins de 6 ans. Pour les adultes, ces chiffres étaient respectivement de 52 % et 87 %.

La proportion de noyades suivies de décès augmente avec l'âge : en 2024, cette proportion était de 6 % chez les moins de 6 ans et de 46 % chez les adultes. Ces ordres de grandeur étaient comparables en 2023.

Tableau 2. Nombre total de noyades et de noyades suivies de décès par âge* (N=2 020), France, 1^{er} juin au 21 août pour les années 2023 et 2024, Santé publique France et Snosan

	2023			2024		
	Nombre total de noyades	Nombre de noyades suivies de décès	Proportion de noyades suivies de décès	Nombre total de noyades	Nombre de noyades suivies de décès	Proportion de noyades suivies de décès
	N (%)	N (%)	%	N (%)	N (%)	%
0-5 ans	326 (31)	13 (5)	4	315 (32)	18 (7)	6
6-12 ans	94 (9)	7 (3)	7	78 (8)	6 (2)	8
13-17 ans	72 (7)	7 (3)	10	76 (8)	10 (4)	13
18 ans et plus	545 (53)	230 (89)	42	514 (52)	234 (87)	46
Total	1 037 (100)	257 (100)	25	983 (100)	268 (100)	27

* Le détail par âge n'est pas disponible pour les décès des personnes majeures.

Noyades par région en 2023 et 2024

Sur la période du 1^{er} juin au 21 août 2024, le nombre total de noyades est globalement plus élevé dans les régions du sud et côtières. Ainsi, on dénombre 233 noyades en Provence-Alpes-Côte d'Azur, 138 en Nouvelle-Aquitaine, 125 en Occitanie et 96 en Auvergne-Rhône-Alpes (Tableau 3). Ces régions regroupent plus de la moitié des noyades (60 %) et des noyades suivies de décès (56 %). Elles sont parmi les plus touristiques de l'hexagone², et outre leur façade maritime pour trois d'entre elles, elles concentrent la majorité des piscines privées familiales françaises³ et un nombre important de cours d'eau et plans d'eau.

Dans les autres régions, les noyades ont principalement lieu en cours d'eau et plan d'eau qui sont des lieux plus difficilement accessibles que les piscines en cas d'appel des services de secours.

Entre 2023 et 2024, les effectifs par région sont trop faibles pour pouvoir faire des comparaisons d'autant qu'il faudrait également tenir compte des conditions climatiques locales à ces périodes et potentiellement des mouvements de populations qui ont pu être particuliers cet été du fait de l'organisation des Jeux olympiques à Paris.

² La Nouvelle-Aquitaine première région touristique de France durant la saison estivale 2023, Insee Flash Nouvelle-Aquitaine n° 105 paru le 28 novembre 2023. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/7720697>

³ Fédération des professionnels de la piscine et du spa (FPP). <https://www.propiscines.fr/la-fpp/espace-presse/dossiers-de-presse/#flipbook-plus-nombreuses-plus-petites-plus-equipees-plus-ecologiques-les-piscines-se-font-une-place-chez-tous-les-francais/7/>

Tableau 3. Nombre total de noyades et de noyades suivies de décès par région (N=2 020), France, 1^{er} juin au 21 août pour les années 2023 et 2024, Santé publique France et Snosan

Région	2023			2024		
	Nombre total de noyades	Nombre de noyades suivies de décès	Proportion de noyades suivies de décès	Nombre total de noyades	Nombre de noyades suivies de décès	Proportion de noyades suivies de décès
	N	N	%	N	N	%
Auvergne-Rhône-Alpes	102	21	21	96	36	38
Bourgogne-Franche-Comté	35	14	40	22	6	27
Bretagne	49	32	65	47	14	30
Centre-Val de Loire	18	4	22	19	9	47
Corse	40	3	8	47	7	15
Grand Est	33	10	30	39	8	21
Hauts-de-France	40	20	50	54	26	48
Île-de-France	50	21	42	47	17	36
Normandie	38	11	29	30	11	37
Nouvelle-Aquitaine	153	25	16	138	37	27
Occitanie	172	33	19	125	27	22
Pays de la Loire	42	13	31	43	11	26
Provence-Alpes-Côte d'Azur	225	33	15	233	49	21
Ensemble de l'outre-mer	40	17	43	43	10	23
Total	1 037	257	25	983	268	27

Noyades suivies de décès selon l'âge et le lieu de la noyade en 2023 et 2024

Le nombre de noyades suivies de décès varie selon le lieu de noyade. Quelle que soit l'année, les décès par noyade en cours d'eau/plan d'eau ont concerné tous les âges représentant la moitié des décès chez les mineurs comme chez les adultes. Pour les autres lieux, les décès par noyade ont davantage lieu en piscine privée pour les mineurs (29 % des décès sur la période considérée) et en mer pour les adultes (38 % des décès chez les adultes).

Tableau 4. Nombre de noyades suivies de décès par lieu de noyade et par âge* (N=525), France, 1^{er} juin au 21 août pour les années 2023 et 2024, Snosan

	2023			2024		
	0-17 ans	18 ans et plus	Tous âges	0-17 ans	18 ans et plus	Tous âges
	N (%)	N (%)	N (%)	N (%)	N (%)	N (%)
Piscines privées familiales	9 (33)	31 (14)	40 (16)	10 (29)	37 (16)	47 (18)
Autres piscines**	1 (4)	0 (0)	1 (0)	3 (9)	3 (1)	6 (2)
Cours d'eau	7 (26)	60 (26)	67 (26)	8 (24)	63 (27)	71 (26)
Plan d'eau	4 (15)	30 (13)	34 (13)	9 (26)	39 (17)	48 (18)
Mer	2 (7)	106 (46)	108 (42)	4 (12)	89 (38)	93 (35)
Autres lieux***	4 (15)	3 (1)	7 (3)	0 (0)	3 (1)	3 (1)
Total	27 (100)	230 (100)	257 (100)	34 (100)	234 (100)	268 (100)

* Le détail par âge n'est pas disponible pour les décès des personnes majeures.

** Piscines publiques ou privées payantes (ex : municipale, base de loisirs, parc d'attractions), piscines privées à usage collectif (ex : hôtel, résidence, camping, club de vacances)

*** Bassin, carrière, puits, etc.

Noyades suivies de décès par lieu de la noyade et regroupement de régions en 2024

En 2024 pour la période du 1^{er} juin au 21 août, la répartition des lieux des noyades suivies de décès a été différente selon les régions. À la différence d'autres régions côtières, la moitié ou plus des noyades suivies de décès est survenue en mer dans les régions côtières du sud-est, du nord-ouest et en outre-mer. La proportion de noyades suivies de décès en cours d'eau et plan d'eau varie entre 22 et 83 % selon les régions ; elle est particulièrement importante dans les régions de l'intérieur qui ne disposent pas de façade maritime.

Tableau 5. Nombre de noyades suivies de décès par lieu de noyade et par regroupement de régions (N=268), France, 1^{er} juin au 21 août pour l'année 2024, Snosan

	Côte sud-est (PACA, Occitanie, Corse)		Côte sud-ouest Atlantique (Nouvelle- Aquitaine, Pays de la Loire)		Côte nord-ouest (Bretagne, Normandie, Hauts-de-France)		Intérieur (Auvergne-Rhône-Alpes, Centre-Val de Loire, Île-de-France, Grand Est, Bourgogne-Franche- Comté)		Outre-mer	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Piscines	20	24	17	36	4	8	12	16	0	0
Cours d'eau / Plan d'eau	18	22	16	33	20	39	63	83	2	20
Mer	45	54	15	31	25	49	0	0	8	80
Autres lieux*	0	0	0	0	2	4	1	1	0	0
Total	83	100	48	100	51	100	76	100	10	100

* Bassin, carrière, puits, etc.

Noyades suivies de décès par activités et par circonstances recensées lors de la noyade en 2024

Sur la période considérée, pour 19 des 268 noyades suivies de décès, une activité hors baignade a été rapportée :

- Chute ou chavirage d'un bateau (à voile ou à moteur) : n=10 ;
- Rafting, kayak, planche à voile : n=5 ;
- Apnée : n=4.

Données

Les données concernant les noyades non suivies de décès proviennent du réseau de surveillance Oscour® (Organisation de la surveillance coordonnée des urgences) coordonné par Santé publique France. Actuellement, plus de 700 structures d'urgence participent au réseau Oscour® (21 millions de passages annuels, soit près de 59 000 passages par jour en moyenne) couvrant ainsi 97 % des passages aux urgences en France. On compte au moins un service d'urgence contribuant au réseau Oscour® dans tous les départements.

Les données concernant les noyades suivies de décès sur le lieu de noyade sont collectées par le Système national d'observation de la sécurité des activités nautiques à partir des remontées des Centres régionaux opérationnels de surveillance et de sauvetage (Cross), des bulletins de la Cellule ministérielle de veille opérationnelle et d'alerte (CMVOA), et d'une veille presse.

À noter

- Les données de 2024 ont été comparées à celles de 2023.

Dans ce dispositif, sont comptabilisées les noyades prises en charge par une structure d'urgence (à l'exclusion des noyades intentionnelles lorsque l'information est connue) et les noyades suivies de décès uniquement sur le lieu de noyade (du fait de l'absence d'information sur le devenir de la prise en charge après l'admission aux urgences).

Ces données ne sont pas comparables à celles des enquêtes NOYADES triennales que menait Santé publique France. Ces deux dispositifs diffèrent en termes méthodologiques et de sources de données utilisées.

Conseils de prévention

À tous les âges

La baignade comporte des risques, des gestes simples peuvent être adoptés pour se baigner en toute sécurité.

Pour les enfants

- Avant et pendant la baignade, surveiller de manière active et permanente les jeunes enfants
 - Ne jamais quitter des yeux les jeunes enfants quand ils jouent au bord de l'eau
 - Se baigner avec les jeunes enfants lorsqu'ils sont dans l'eau
 - Désigner un seul adulte par enfant pour la surveillance pendant la baignade
- Tout au long de l'année, apprendre aux enfants à nager le plus tôt possible et familiariser les enfants au milieu aquatique dès le plus jeune âge
 - Bébé nageur (jusqu'à 3 ans)
 - Aisance aquatique (de 4 à 6 ans)
 - Apprentissage de la nage (à partir de 6 ans)

Pour les adultes

- Avant et pendant la baignade
 - Respecter les consignes de sécurité et les interdictions de baignade
 - Privilégier les zones de baignades surveillées, sécurisées par des sauveteurs professionnels
 - Se renseigner sur les conditions météorologiques
 - Reporter sa baignade en cas de trouble physique (fatigue, problèmes de santé, frissons...)
 - Éviter toute consommation d'alcool avant de se baigner
 - Prévenir un proche avant de se baigner
 - Rentrer dans l'eau progressivement en mouillant sa tête, sa nuque et son ventre pour éviter les chocs thermiques particulièrement lorsque la différence de température entre l'eau et l'air est importante
- Tout au long de l'année
 - Il n'est jamais trop tard pour commencer à apprendre à nager

Remerciements

Nous remercions l'ensemble des services contribuant à cette surveillance.

La transmission des données est assurée par les services de secours organisés intervenant auprès des noyés notamment :

- Les structures d'urgence des établissements de santé adhérant au réseau Oscour® ;
- Les Services départementaux d'incendie et de secours (SDIS), la Brigade des sapeurs-pompiers de Paris (BSPP), le Bataillon des marins pompiers de Marseille (BMPM), le Service départemental métropolitain d'incendie et de secours (SDMIS), les Services territoriaux d'incendie et de secours (Stis), les Services d'incendie et de secours (SIS) ;
- La Société nationale de sauvetage en mer (SNSM) et les Centres régionaux opérationnels de surveillance et de sauvetage (Cross).

Pour en savoir plus

- Page sur les noyades sur le site de Santé publique France
<https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/traumatismes/noyade/>
- Site du Snosan
<https://www.snosan.fr>

Auteurs / Rédaction

Aymeric Ung, Laurence Guldner (Santé publique France)

Christophe Lino (Système national d'observation de la sécurité des activités nautiques – Snosan)

Pour nous citer : Bulletin. Surveillance épidémiologique des noyades durant l'été 2024. Période du 01/06 au 21/08/2024. Édition nationale. Saint-Maurice : Santé publique France, 8 p., 2024. Directrice de publication : Caroline Semaille

Dépôt légal : 30 août 2024

Contacts : presse@santepubliquefrance.fr (Santé publique France) / celia.delfault@envsn.sports.gouv.fr (Snosan)